

Gergy

informations

n°79



SECRÉTARIAT DE MAIRIE • Du lundi au samedi : 8 h 30 à 12 h • Du lundi au vendredi : 13 h 30 à 17 h 30
Tél. 03 85 98 12 90 • Fax : 03 85 98 12 99 • E-mail : mairie@gergy.fr



M CORREIA
MAÇONNERIE

48 b rue du Moulin 71530 SASSENAY
Tél : 03 85 93 24 88 / 06 60 98 36 23 Fax : 03 85 44 28 71

www.m-correia.fr

*Ensemble, pensons
votre espace de vie ...*



NEUF & RÉNOVATION

Maçonnerie

Couverture

Terrassement

Façades

Aménagements
intérieurs & extérieurs

PETROBRESS

LIVRAISON :
Fioul ordinaire
ou TOTAL FIOUL PREMIER
Gazole non routier
ou TOTAL TRACTION PREMIER
AdBlue
03 85 76 22 05

PIERRE-DE-BRESSE Mail : petrobress@wanadoo.fr
Site : www.livraison-fioul-saone-loire.fr

La Ferme de Lessu

Vente directe de viande Blonde Aquitaine

MM. Dubief Gérard et Jérôme



18 route de Lessu
71590 Gergy

03.85.47.79.29 ou 03.85.91.77.71

earldelessu@gmail.com

www.earldelessu.fr

Viande découpée par nos soins
N° d'agrément : 71 215 017



A votre domicile
HOMMES, FEMMES, ENFANTS

EMILIE COIFFURE

06-30-78-07-57

GERGY

coupes, couleurs, mèches, permanentes...
classique et moderne



CGlobal

Notre métier, vous permettre de bien faire le vôtre !

www.cglobal.fr



Infrastructure
Informatique

*Vos données accessibles
partout, tout le temps,
protégées.*



Télécom

*Vos abonnements optimisés,
votre téléphonie modernisée.*



Câblage

*Vos données rapides,
fluides et optimisées.*



Gestion

*Votre pilotage
sur mesure.*



Sécurité

*Vos collaborateurs
et bâtiments protégés.*

Un interlocuteur unique
**pour vous faciliter
le travail**



Concentrez-vous sur
votre métier, nous avons
vos solutions réseaux



Agence Chalon
(ORG-INFOR)
03 85 94 12 94

Agence Mâcon
(A.G.T.)
03 85 39 04 00

Agence Le Creusot
(PROXYLIA)
03 85 94 12 94



Chères Gergotines, chers Gergotins,

En cette fin d'année, je souhaite revenir sur nos différents travaux réalisés ainsi que sur les événements passés, et vous faire part de nos nouveaux projets pour 2018.

Au cours du premier semestre, la municipalité accompagnée des délégués de parents d'élèves de maternelle et les enseignants ont préparé la rentrée scolaire de

septembre 2017. L'effectif des enfants de l'école maternelle de Gergy continuait de se réduire. Cependant nous savions que la rentrée 2018/2019 aurait des effectifs plus importants (20 élèves supplémentaires). Suite à différents échanges avec l'Inspection Académique Chalon 2 et le Directeur Départemental de l'Académie, il a été décidé de mettre en place un dispositif d'accueil des enfants de moins de 3 ans. À la rentrée, 9 enfants âgés de moins de 3 ans ont ainsi fait leur premier pas à l'école dans une classe de très petite section.

Suite à divers échanges entre VNF (Voie Navigable de France), le Conseil Départemental, le Grand Chalon et La municipalité, la Voie Bleue est rénovée suite à l'affaissement de la berge à Raconnay. La Voie Bleue reprend son trajet le long de la Saône pour le plus grand plaisir des promeneurs et touristes, qui pourront la sillonner en toute quiétude.

Le ruissellement des eaux pluviales, la compétence de l'eau et l'assainissement sont assurés par le Grand Chalon. À cet effet nous avons depuis quelques temps de gros problème avec l'ouvrage de la Rue du pont qui était vétuste. Cet exutoire d'orage est très important car il permet de délester les réseaux d'assainissement unitaires du bourg en cas de fortes pluies afin d'éviter tout débordement. Une étude des eaux de ruissellement est en cours sur la commune de Gergy, celle-ci devrait nous apporter des réponses dans certains secteurs très sensibles pour

réduire voir supprimer des débordements très déplaisants pour certains habitants.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est arrêté par le Conseil Communautaire depuis le 25 octobre 2017. Les Conseils Municipaux de chaque commune devront acter cet arrêt. Concernant GERGY, le PLUI correspond au travail réalisé pour le PLU de 2013 car, il s'articule entre les différentes activités locales tout en préservant le cadre environnemental et la qualité de vie.

C'est avec stupéfaction que nous avons appris très tardivement le souhait de la Caisse d'Epargne de fermer l'agence située dans notre commune de Gergy. Malgré notre mécontentement accompagné de courriers adressés également auprès de nos élus nationaux et départementaux, la Caisse d'Epargne a délaissé notre commune pour des raisons qui lui appartiennent mais que nous ne pouvons pas accepter. Cette fermeture de service de proximité va lourdement pénaliser les habitants de GERGY et de ses alentours.

Les vacances scolaires deviennent de plus en plus une problématique pour notre commune, à chaque période nous avons quelques larcins. Cependant cette année, les faits s'aggravent avec un groupe de jeunes gens qui ont effectué plusieurs incivilités tant sur le mobilier communal que chez les habitants. Je ne peux accepter ce manque de respect à l'ensemble des règles de vie dans notre commune, je mettrai tout en œuvre pour que de tels faits ne se reproduisent plus.

Le Conseil Municipal œuvre pour apporter ou maintenir le meilleur service de proximité et qualité de vie. Pour l'année 2018, le projet d'aménagement d'une Maison de Santé, validé par les professionnels et les élus, viendra étoffer les services en place.

J'adresse mes sincères félicitations à Kévin GAUDILLERE qui est champion de France de monocycle spécialité « Flat ».

En cette période de fin d'année Je vous souhaite une belle fin d'année 2017 et je présente à chacune et chacun mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Philippe FOURNIER

SOMMAIRE

EDITORIAL DU MAIRE	3	VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE	15
À L'ÉCOUTE DU CONSEIL	4-5	> Forum des associations	15
TRAVAUX	6	> Octobre rose	16
> Rue Orset	6	> Un ponton pour handicapé à l'étang du Mitant	16
> Rue du Pont	7	> Concert de la fanfare	17
> Tennis, cour d'école, bibliothèque	8	> Soirée Patois	17
> Voie bleue	9	QUOI DE NEUF ?	18
QUALITÉ DE VIE À GERGY	10	> La Bougeotte	18
> Stationnement	10	> Fanfare de Gergy : une nouvelle présidente	18
> Maison de santé pluridisciplinaire	11	> Caisse d'Epargne	19
> Fleurissement communal	11	> Halte Garderie	19
ÉGLISE SAINT GERMAIN	12-13	> Koï Art Nature	19
VIE DES ÉCOLES	14	> Alexandra, Arbitre Féminine Fédérale 2	20
> Une nouvelle équipe à l'école élémentaire et maternelle	14	> Coupe de France de Monocycle	21
		INFORMATIONS UTILES	23
		OCTOBRE ROSE	24

Comptes rendus des réunions du conseil municipal

Comptes rendus des réunions du conseil municipal des 8 Juin, 31 Août, et 26 Octobre 2017 et décisions prises par Monsieur le maire par délégation.

Le texte intégral des délibérations peut être consulté en Mairie, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat et sur le site de la mairie www.gergy.fr rubrique Conseil Municipal : Mise à jour du registre des délibérations 2017.

FINANCES

- > **AUTORISE** le Maire à signer un avenant avec la Société Protectrice des Animaux pour valider le nouveau tarif à compter de 2018.
- > **DÉCIDE** des tarifs d'accueil de loisirs pour l'année scolaire 2017-2018.
- > **EFFECTUE** divers ajustements budgétaires sur le budget général. A l'issue de cette modification, le conseil municipal a validé le principe de diminution de 59 305 € le montant de l'emprunt d'équilibre nécessaire à l'issue de l'exercice 2017, tout en permettant le renouvellement complet du matériel informatique de l'espace public numérique, ainsi que la sécurisation des deux portails de l'école, investissements qui n'étaient que partiellement prévus au moment du budget primitif.
- > **INSCRIT** en investissement l'acquisition d'un aspirateur pour l'école maternelle et d'un lot d'extincteurs.
- > **VALIDE** le principe d'une participation de 1000 € à verser au Grand Chalon, maître d'œuvre pour la réfection de la voie bleue effondrée à Raconnay.

VIE COMMUNALE

- > **DÉCIDE** de procéder au renouvellement d'une partie du matériel informatique de l'espace public numérique devenue obsolète. Des subventions seront sollicitées auprès de la région et de l'éducation nationale. Le Conseil Municipal regrette que le Grand Chalon n'ait pas souhaité assurer ce renouvellement nécessaire à la pérennité d'un service qu'il a contribué à mettre en place.
- > **AUTORISE** le Maire à signer une convention avec l'éducation nationale nécessaire à la mise en place du dispositif de scolarisation des enfants de moins de 3 ans.
- > **FAIT** le point sur les éléments connus à ce jour sur les rythmes scolaires.

> **ACCEPTE** le transfert de contrat de la société qui assure la maintenance de l'horloge au-dessus de la bibliothèque municipale. La société BODET ayant réalisé une restructuration de ses filiales.

> **ÉMET** un avis favorable sur la liste de divers livres à mettre au pilon. Ils seront soit mis en vente, soit détruits lorsqu'ils sont trop abîmés, soit donnés à la Maison d'Arrêt et Centre Pénitencier de Varennes le Grand, soit remis à des associations caritatives.

> **EST** informé par des responsables de la Caisse d'Epargne de la fermeture de leur agence de Gergy, ainsi que la suppression du distributeur à billets.

Le Conseil déplore une fois de plus le retrait d'un service de proximité et de désengagement en milieu rural, qui plus est dans un laps de temps très court et sans avoir communiqué préalablement auprès de ses clients et associations locales souvent utilisatrices de cet organisme.

> **DÉTERMINE** les lots de bois de chauffage pouvant être mis en vente cet hiver et fixe le montant du moule fabriqué.

> **AUTORISE** le Maire à signer une convention pour la soirée conte en patois organisée par la bibliothèque.

> **AUTORISE** le Maire à signer une convention avec le Grand Chalon pour accueillir le spectacle « Qui vive » dans le projet « spectacle jeune public dans le Grand Chalon » programmé par l'Espace des Arts en mars 2018 dans le cadre des Piccolis. Cela consisterait à accueillir un spectacle tout public le 01/03/2018 (à 19 h) et deux séances scolaires le 02/03/2018.

PERSONNEL COMMUNAL

> **DÉFINIT** le principe des astreintes des services techniques, notamment lors des nécessités d'interventions d'évènements climatiques.

> **DÉFINIT** les conditions de report et d'indemnisation des congés annuels non pris en raison de congés maladie lors de la reprise de l'agent ou de son départ en retraite.

> **MODIFIE** le tableau des effectifs pour tenir compte notamment du remplacement d'un agent partant en retraite et des postes devenus vacants suite à des avancements de grade.

- > **DÉTERMINE** le régime indemnitaire du personnel communal, notamment des adjoints techniques, en tenant compte des circulaires reçues depuis avril dernier et des derniers textes publiés en Août.
- > **DÉCIDE**, d'équiper les agents effectuant du ménage de chaussures de sécurité adaptées à leurs activités. Fixe le plafond de remboursement à 30 € par an et par agent.

VOIRIE & RÉSEAUX

- > **EST** informé de l'état d'avancement de la réparation de la voie bleue et du projet de voie verte reliant Beaune à Chalon et devant passer par Gergy.
- > **PREND** note d'une prise en charge par le SYDESL d'un raccordement électrique grande rue pour desservir une construction future.

BÂTIMENTS

- > **ACCORTE** de retenir un assistant à maîtrise d'ouvrage pour accompagner la commune dans le projet d'aménagement d'une maison de santé.
- > **ENTEND** un compte rendu de l'état d'avancement du projet d'aménagement de la maison de santé. Une rencontre a eu lieu entre les professionnels de santé, les élus et M. BACHELARD, assistant de maîtrise d'ouvrage retenu par la commune. Les besoins ont été définis lors de cette réunion pour lui permettre de réaliser des propositions d'aménagement, avec une enveloppe budgétaire compatible avec le montant plafond de loyer défini avec les professionnels.
- > **AUTORISE** le Maire à lancer les consultations pour retenir l'équipe d'ingénierie et signer le ou les contrats avec les mieux disant.

ENFANCE JEUNESSE

- > **EST INFORMÉ** que l'IFAC mettra un agent à la disposition de la commune pour renforcer l'équipe d'encadrement des NAP, à compter de la rentrée scolaire 2017. Cette mise à disposition se fera sans surcoût jusqu'aux vacances de Noël, si les effectifs se confirment, une étude financière sera menée pour 2018.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / ENVIRONNEMENT

- > **N'EMET** aucune remarque particulière sur le rapport financier annuel transmis par l'OPAC de S&L dans le cadre de la convention publique d'aménagement du secteur du Clos du Beauchet et du Clos du Dime, sa validation est repoussée à la prochaine réunion, l'OPAC n'ayant pas encore transmis les éléments.
- > **AUTORISE** l'acquisition de 2 parcelles de terrain à M. et Mme GUEFFIER d'une part et M. et Mme BOEUF d'autre part pour régulariser la situation administrative de l'emprise d'un abri bus situé le long de la Route d'Allerey face à la Route de Beaune.
- > **EMET** un avis favorable au projet de Périmètre Délimité des Abords (PDA) des monuments classés dans notre commune. Ce périmètre sera soumis à enquête publique en même temps que celle du PLUi.

VIE ASSOCIATIVE

- > **ACCORTE** une subvention de 2 800 € à la cantine scolaire pour l'aider au financement d'un poste de surveillance sur le temps méridien durant l'année scolaire 2017/2018.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

- > **APPROUVE** les rapports de la CLETC des 11 et 25 septembre concernant respectivement les modalités financières liées à l'extension du périmètre du Grand Chalon au 1^{er} janvier 2017 d'une part et à celles liées au transfert de zones d'activités économiques (Dracy le Fort, Fontaines et Sevrey) et d'autre part sur la modification d'attribution de compensation concernant la compétence transport scolaire (Allerey/Saône).



Rue Orset

Début Septembre 2017, les travaux ont été engagés rue Orset. Cette rue, qui mène au bourg, est régulièrement empruntée par les enfants pour se rendre à l'école. Le renouvellement de la chaussée ainsi que la création d'un chemin piétonnier ont été réalisés. La rue a été reprofilée afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales. L'enrobé a été posé le jeudi 5 octobre. Les travaux ont été effectués par l'entreprise Guinot TP de Montchanin.

Ce marché était initialement prévu en deux phases : l'aménagement des trottoirs avec le chemin piétonnier sur 2017 et le renouvellement de la chaussée sur 2018. Le conseil municipal a décidé de la réalisation de ces travaux en une seule opération pour réduire certains coûts et éviter le rabotage de la chaussée le long du trottoir sur une largeur d'environ 1 mètre. Ceci afin de permettre le calage des bordures et la tenue de la chaussée initiale. Nous avons ainsi réalisée une économie de 25 540 € TTC, et diminué la gêne aux riverains sur la durée du chantier. Le coût total de cette opération est de 114 114,96 € TTC.



Les subventions obtenues pour cette réalisation sont de 20 745 € (6 000 € au titre des amendes de police, 3 750 € par le département et 10 995 € de réserve parlementaire de Philippe Baumel).

Nous demandons aux automobilistes de ne pas se garer sur le chemin piétonnier afin de laisser le libre accès aux piétons et aux enfants.



DANY taxi

7j/7 24h/24



06 82 69 52 97

03 85 91 67 03

Transport malades assis
Conventionné Assurances Maladie
Toutes distances...

Commune de Stationnement

GERGY

Rue du Pont

À la demande de la mairie de Gergy, le Grand Chalon a missionné l'entreprise Piquant TP pour les travaux de la rue du Pont.

Ceux-ci consistaient à la pose d'une nouvelle canalisation en béton (Diam. 400) sur une longueur de 240 ml en lieu et place de l'existante. Trois regards de visite ont été installés.

Ces travaux ont été réalisés sur une durée de trois semaines avec le maintien de la circulation et la mise en place d'un alternat.

Le coût de cette opération est pris en charge dans sa totalité par le Grand Chalon.





Sarl Michel Da Silva
Menuiserie - Charpente - Couverture
Isolation & Démoussage toiture

☎ 06 18 55 00 42 - 71590 GERGY
sarlmicieldasilva@gmail.com



TISSERAND
Peintures Qualité Pro
Revêtements murs et sols
Essuyages
Produits d'entretien
Matériels de nettoyage

2 rue Lamartine 71530 Crissey
Tel 03 85 46 23 15 Fax 03 85 46 37 61
crissey71@CEP-DISTRIBUTION.FR
www.tisserand71.com

PIXEL
Création
Besoin d'une Pub ??
☎ 06 80 70 49 27

Publicité sur :
VÉHICULES
ENSEIGNES
PANNEAUX
BANDEROLES
VITRINES

Nos actualités sur : www.atelierpixel.com



Doval & Fils
PLATRIERIE
PEINTURE
DÉCORATION
ISOLATION INT. & EXT.
RAVALEMENT DE FAÇADE

71590 GERGY
dovaljeremy@gmail.com 06 65 13 46 51

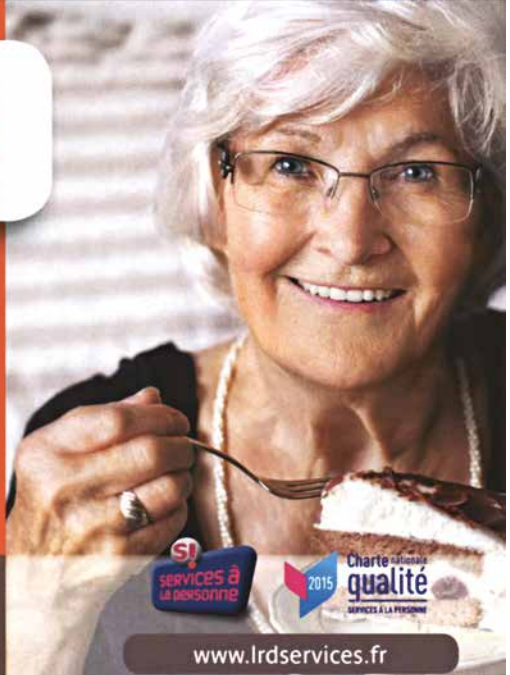


LRD
Livraison de Repas & Divers travaux à domicile

**Un repas généreux,
livré à votre domicile**
Quand faire ses courses
et préparer un repas
n'est plus une mince affaire...

**03 85 94 89 39
06 82 57 72 32**

services à la personne
Charte nationale qualité 2015
www.lrdservices.fr



Pas de trêve estivale pour les travaux !

Du tennis à la cour d'école en passant par l'accès à la bibliothèque, la période estivale a permis de nombreux travaux utiles à tous.



Le court de Tennis a été rénové en juillet : ponçage, ragréage, traitement anti-mousse, résine de consolidation et peinture, tout a été fait pour assurer une longue vie au terrain. Montant des travaux : 3 621 €.

À la même période, **une rampe d'accès** pour les personnes à mobilité réduite a été créée depuis la cour d'école jusqu'à l'entrée arrière de la bibliothèque. Entre la maçonnerie, le terrassement, le coffrage en bancher, le ferrailage et l'enduit, ce sont 4 192 € qui ont été investis pour permettre un accès à tous nos concitoyens.



Profitant du mois d'août, **les terrains de la cour d'école** (handball, basket, balle au camp) ont été re-tracés, le temps les ayant effacés. Cette reprise de marquage a coûté 1 212 €.

Voie bleue

Depuis plusieurs années, une partie de la berge de la Voie Bleue à Raonnay s'est affaissée.

La Municipalité a rencontré VNF (Voie Navigable de France), le Conseil Départemental et le Grand Chalon pour préparer la rénovation de la Voie Bleue.

Pour l'utilité de ce trajet Nantes Budapest, il paraissait important de réhabiliter ce lieu endommagé.

Début Novembre, les travaux de renforcement furent réalisés afin de laisser la promenade au bord de Saône.



Les Fleurs de Gergy

Plantes à massifs, légumes, chrysanthèmes, pensées
Périodes saisonnières
Pépinière sur commande

06 72 82 73 53 ou 06 37 43 19 41
26, rue Chariot - 71590 GERGY

SLB Plâtrerie - Peinture
Décoration d'intérieure
Revêtement sols et murs

09 51 47 60 93 - 06 27 11 89 05

27, rue de la gare - 71590 Gergy
slb.peinture@gmail.com

L'coif' à domicile
Laetitia Simonet
06 67 57 36 15

changez de look à petits prix !

Gamm vert
le goût du jardin

Jardinerie et végétaux
Alimentation animale et accessoires
Vêtements Chaussants de travail
Bricolage, ménager, gaz, granulés
Terroir et produits régionaux

Le magasin de VERDUN SUR LE DOUBS
19 avenue V. Giscard d'Estaing
vous accueille du mardi au samedi. Retrouvez nous sur gammvert.fr

PLOMBERIE CHAUFFAGE
Installation - Dépannage

CRETIN Philippe
Tél. 03 85 91 76 78 - Portable 06 03 48 18 37
30, rue de Mervin - 71590 GERGY
N° SIRET 419 342 589 00019

Le stationnement à Gergy

Sous prétexte que l'on est pressé, en retard ou que l'on n'en a que pour cinq minutes, on s'autorise parfois à se garer n'importe où, en bataille, sur le trottoir, en double file... Ces stationnements irréguliers sont trop fréquents devant la boulangerie, l'école primaire, le foyer rural, la caserne des pompiers...

Pourtant les places de parking sont nombreuses à Gergy dans le bourg : 18 places devant l'Espérance, une vingtaine sur le parking de la mairie, 7 Grande Rue vers les commerces, 2 devant la boucherie, 2 également vers la fleuriste, 6 rue Loranchet, toutes à proximité des commerces.

15 places matérialisées rue de la Velle (vers la cantine), 8 devant l'école maternelle, 5 vers la salle multimédia, 12 place Paul Chateau, 10 derrière la poste, 30 autour de l'église à proximité des écoles et du foyer rural.

En plus du parking du pôle médical, 11 places sont disponibles rue des Huilliers (vers le monument aux déportés) à proximité de la pharmacie et des cabinets médicaux.

Cela représente tout de même 150 places de parking à proximité des commerces, des écoles, du foyer rural et du pôle médical.

Des places pour les personnes à mobilité réduite existent également, 1 sur le parking de la mairie, 1 sur le parking de l'Espérance, 1 devant le foyer rural et 1 sur le parking de la poste. Laissons-les libres pour les personnes qui en ont plus besoin...

Deux chemins piétonniers viennent d'être réalisés cette année rue des Huilliers et rue Orset, ils permettent aux piétons et aux enfants d'y circuler en toute sécurité. Veillez à ne pas stationner sur ces chemins piétonniers, même devant chez vous.

Quand je suis mal garé, je gêne la circulation des piétons, des mamans avec leurs poussettes, et des personnes à mobilité réduite. Je réduis également la visibilité des automobilistes qui sortent de chez eux, vers la caserne des pompiers, je gêne la sortie des véhicules de secours...

Merci à tous de vos efforts, vous faciliterez ainsi les déplacements des piétons, et participerez à un meilleur vivre-ensemble à Gergy.




VOTRE AGENCE,
VOTRE BIEN IMMOBILIER !







DORNIER

IMMOBILIER

VERDUN/DOUBS

www.dornierimmo.com

CATHERINE
06 24 35 27 50
FRANÇOIS
06 18 44 42 30

13 rue de la République
71350 Verdun sur le Doubs
Tél. 03 85 91 90 33
Fax 03 85 91 92 77

FNAIM

dornierimmobilier@wanadoo.fr

Maison de santé pluridisciplinaire

UN NOUVEAU PROJET COMMUNAL

En 2016 la municipalité de Gergy a acquis la maison Margueritte située au bourg.

Aujourd'hui, les élus souhaitent la transformer en maison de santé, afin de développer l'offre de soins existante en lien avec les professionnels et l'Agence Régionale de Santé. C'est pourquoi ils se sont rapprochés de la SISA « AP3S » (société interprofessionnelle de soins ambulatoires) présidée par le Docteur Descharmes et déjà existante sur notre secteur.

Plusieurs réunions se sont déroulées afin de définir les besoins, la faisabilité en fonction de la structure existante, les modalités de location et les financements.

Un assistant maître d'ouvrage a été retenu afin de coordonner l'aspect technique et l'organisation du projet entre la mairie, les professionnels de santé et l'architecte.

Des travaux seront entrepris concernant les agencements intérieurs. Ils comprendront un cabinet infirmier, des cabinets de consultations, une salle d'attente, une salle de réunion, un bureau de la coordinatrice de AP3S, actuellement rue Mugnier.

La salle de réunion permettra également l'organisation de journées de prévention à thème.

En extérieur, une isolation sera posée et un ascenseur installé. Celui-ci serait extérieur afin de professionnaliser ce bâtiment et de le distinguer d'une habitation ordinaire.

Un permis de construire sera déposé prochainement. Cette maison ne remplacera pas les cabinets actuels des médecins situés vers la pharmacie, mais sera un outil de travail complémentaire.

Cette action est en cours de lancement, nous n'omettrons pas de vous renseigner sur son évolution. Voici les opérations déjà réalisées :

- > Un dépistage de la maladie du rein en mars 2017
- > Une soirée infos débats sur la vaccination le 18 octobre 2017
- > Une journée vaccinations le 19 octobre 2017
- > Un dépistage du diabète avec la MSA le 14 novembre 2017.

Fleurissement communal

Le 3 novembre, la municipalité a réuni les lauréats du prix de la Commission urbanisme-environnement (prix des maisons et balcons fleuris) qui avait sillonné toutes les rues du village le 29 juillet 2017).



Ont reçu un bon d'achat de 40 € offert par la Municipalité :

Mme MALFONDET Marie-Thérèse, BROIN Micheline, M et Mme MORIN Robert, BURDY Raymond, PRATA José, BOIVIN Lucien, GUENOT Louis, BONIN Lionel, GEORGEL Claude, CHANDELIER Daniel, RAVET Jean-Paul, ROSSIGNOL Eric, DORNIER Alain, PIFFAUT René.

Ont reçu un bon d'achat de 40 € offert par la Municipalité, catégorie « Balcon »

M. et Mme FOURNIER Louis, RADREAU Roger, BOIVIN René, JUNON Denis, Mme ROLLIN Paulette, GROSMARE Marie-Claude.

Ont reçu un bon d'achat de 30 € offert par Gergy Flore

M. et Mme GENELOT Daniel, M. HUARD Jean-Claude.

Ont reçu un bon d'achat de 20 € offert par Gergy Flore

MALLET Jean-François, GAUDILLAT Daniel

Ont reçu un bon d'achat de 15 € offert par Les Fleurs de Gergy

Mme BOUCHARD Madeleine, M. et Mme JACQUES Denis, LARNOY Lucien, DROUX Bernard, REBILLARD Stéphane.

ÉGLISE SAINT GERMAIN

La vieille Dame rénovée

Le 30 septembre 2017, à la satisfaction visible des personnalités présentes, le ruban de la dernière tranche de travaux du bas-côté Sud était coupé. Après 4 années de rénovation, et 739 485 € investis par les financeurs publics et privés (souscription publique), la vieille Dame a retrouvé sa superbe.

Elle nous a même au cours de cette restauration révélé quelques secrets, en mettant à jour deux litres

funéraires, traces de l'histoire gergotine (voir ci-dessous).

Pour l'historien M. Joannelle, cité par son épouse : « *De ces vieilles pierres, croyants ou incroyants, Gergotins de vieille souche ou nouveaux venus, nous aurons à rendre compte* ».

Après des années d'efforts, nous pouvons rendre compte et être fiers du travail accompli pour la pérennité de notre patrimoine.

Litres funéraires : traces d'un passé glorieux

(extraits du discours d'Anne Joannelle, 30/09/2017 et du rapport de Laurence Blondaux, conservatrice chargée de leur protection)

« À partir du XIV^e siècle à la mort d'un seigneur, on peignait sur le pourtour des murs intérieurs ou extérieurs des églises une bande de couleur noire appelée litre sur laquelle se détachait les armoiries du seigneur. Le droit de litre était un droit seigneurial. Seul le seigneur haut-justicier avait le droit de litre à l'extérieur de l'église. Les deux litres extérieures que nous avons découvertes au cours des travaux de restauration sur le mur ouest du bas-côté sud sont parvenues jusqu'à nous parce qu'elles

ont été protégées par l'appendice qui a été démoli. Ces litres n'étaient pas destinées à passer les siècles elles étaient là pour informer la population que le seigneur du lieu était mort. D'après les textes et les blasons **la première litre appartient à la famille Languet, apposée en 1734 pour les funérailles de Jacques-Vincent Languet**, seigneur de Gergy, et ambassadeur de France à Venise. Le roi Louis XIV érigea pour lui la terre de Gergy en comté par lettre patente du mois d'avril 1706 en récompense

des services que lui et sa famille avaient rendus à la France. Sa seule fille, Antoinette, devint à la mort de son père Comtesse de Gergy et épousa en 1737 Louis de Cardevac, né en 1707, marquis d'Havrincourt, qui devint alors Seigneur de Gergy. Il fut ambassadeur en Suède nommé le 24 mai 1749, ambassadeur des Provinces-unies en 1763. Il mourut le 15 février 1767 de la variole au moment où le roi venait de le rappeler pour le nommer ministre des affaires étrangères.

Financeurs (total des 4 tranches)

DRAC	214 090 €	29 %
Conseil départemental	109 561 €	15 %
Sauvegarde de l'Art Français	28 000 €	4 %
Grand Chalon	73 684 €	10 %
Fondation du patrimoine	25 500 €	3 %
Souscription nette	90 880 €	12 %
Commune	197 770 €	27 %
TOTAL (hors FCTVA)	739 485 €	

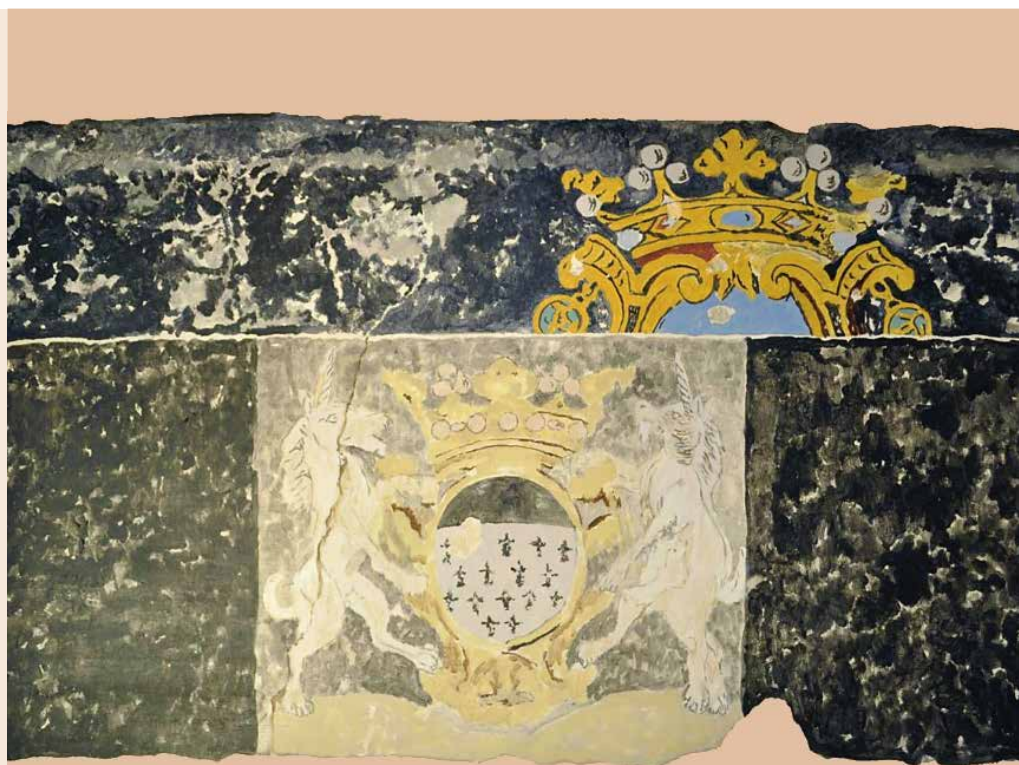
Le saviez-vous ?

- L'église de Gergy a été construite au 13^e siècle (mentionnée dans des textes en 1251)
- Son clocher a été détruit par la foudre en 1644, puis à nouveau en 1826 et de nouveau en 1959.
- Son unique cloche s'appelle Caroline Pauline.
- La devise des Cardevac, derniers Comtes de Gergy : « Mieux mourir que me ternir » ; leur cri : « À jamais Cardevac »



La deuxième litre concerne le décès de Louis d'Havrincourt en 1767. Ce fut la dernière litre peinte sur l'église, en effet le droit de litre droit seigneurial fut interdit par la loi d'avril 1791, article 18. »

Lors de la restauration, les deux emplacements des armoiries ont été recouverts d'un badigeon de chaux aérienne assez épais pour protéger la couche picturale du mortier de recouvrement en créant une interface. Un éventuel dégagement dans le futur sera ainsi plus aisé. L'exposition des litres à la lumière les aurait fait disparaître, nous avons eu le privilège de les voir quelques temps et la reproduction a été remise en mairie (ci-contre).



Une nouvelle équipe à l'école élémentaire et maternelle !



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Après le départ de Mesdames Casseville puis Duriaux, de nouveaux enseignants ont pris la relève à la rentrée 2017.

Par ordre d'apparition : Estelle THEVENAUX, CP, Mathieu FONTENIAUD CE1 ; CE2/CM1 et CM1/CM2, Adeline ZEHNDER CE2/CM1, Sophie BOLDYREFF CM1/CM2, Eric GOMBART CM1/CM2, Sarah BERTHOUX CE1/CE2, Lydia MEYER CP/CE1, Margot ALLYOT CE1 (à mi-temps).



ÉCOLE MATERNELLE

De haut en bas et de gauche à droite : MAZUER Géraldine (Enseignante), GERMAIN Alice (ATSEM remplaçante), BROCHET Valérie (Enseignante), GUMIEL Aurore (AESH - Accompagnante Elève en Situation de Handicap) RUALT Christine (Accompagnante Elève en Situation de Handicap).



En haut en bas et de gauche à droite : LIEGEON Karina (ATSEM), VERMOT DESROCHES Claude (Directrice de l'Ecole Maternelle), SAUVAGEOT Valérie (Enseignante), MARTIN Pascale (ATSEM), NOIROT Magali (Enseignante, Décharge de Direction), BUISAN Audrey (Enseignante stagiaire) ROLLIN Clarisse (Stagiaire pour un CAP petite Enfance), DENIZOT Mariana (ATSEM).

DISPOSITIF DES MOINS DE 3 ANS À L'ÉCOLE

À la rentrée 2017, l'école maternelle de Gergy a accueilli 9 nouveaux élèves dans le cadre de la mise en place d'un dispositif des moins de 3 ans. Ces 9 enfants âgés de 2 ans (nés au premier semestre 2015) ont ainsi un premier accès à l'école et à la vie en collectivité. Ils sont intégrés dans une classe de petite section (9 tous petits et 11 petits) du lundi au vendredi : les matins et le lundi et jeudi après-midi au moment de la sieste.

Ce dispositif a été mis en place après de nombreux échanges entre les représentants des parents d'élèves, le corps enseignant, l'inspecteur de l'académie, le DASEN, la responsable de la halte-garderie et la municipalité, afin de faire face à une baisse des effectifs de l'école maternelle.

L'accueil des moins de 3 ans nécessite un encadrement particulier. Claude VERMOT DESROCHES, enseignante et une ATSEM ont suivi une formation à l'accueil des tous petits. La mise à disposition et l'installation des locaux doivent être conformes aux besoins physiologiques et à la scolarisation des enfants de moins de 3 ans (salle avec un espace permettant le déplacement des enfants et proche des toilettes.) La dernière extension de l'école permet cet accueil.

Une passerelle avec la halte-garderie a été mise en place. Les enfants de moins de 3 ans scolarisés le matin peuvent être accueillis par la halte-garderie le jeudi et le vendredi. (Repas servis, sieste).

Forum des associations

Pour la troisième année consécutive, la municipalité a organisé son forum des associations le samedi 9 septembre 2017. La commission vie associative avait invité les associations de Gergy dans le parc de la mairie pour une présentation de leur activité sportive ou de loisirs.

La pluie s'étant invitée, les stands ont été montés dans la salle Pierre LAPIN.



16 Associations ont répondu présentes : Le Foot, le Foyer Rural, le Comité des fêtes, la Fanfare, l'Espérance, le Jardin Créatif, la Cantine scolaire, le Tennis, le Sport Canin, le Bon Son, la Pêche, la Danse Country, le GEHV, la Maison des Jeunes. Et avec l'apparition de Free Man, et des Pompiers. De quoi satisfaire tout le monde.

Tout l'après midi chacun a pu prendre les informations nécessaires pour rejoindre l'association qui l'intéresse. Les présentations sur scène se sont succédées : la fanfare, les semelles de tout, la danse country, le Yoseikan Budo et une séance d'éducation de chiens.

Les membres du CCAS étaient présents pour le coté buvette et restauration.



Fête des écoles



Fête de la musique



13 juillet - Fête Nationale



14 juillet - Fête Nationale

Octobre rose

Pour la deuxième année, le CCAS, la commission Vie Associative et le Club de Marché du foyer rural ont proposé 2 parcours pédestres de 6,8 et 10,2 km entre Saône et forêts. Plus de 200 marcheurs portant du rose y ont participé.

La marche était gratuite, une urne était mise à disposition pour recueillir les dons.

Le bilan est de 536 €, qui seront partagés entre les associations Toujours Femme, Ligue contre le cancer, Cora Saône.

Pot de l'amitié apéro rose offert par le CCAS.



Un ponton pour handicapé à l'étang du Mitant

Pour que chacun puisse s'adonner à sa passion, la société de pêche « La Perche » a son ponton PMR (Poste à Mobilité Réduite).

Tout le monde ne peut pas se mouvoir correctement, il est donc indispensable de mettre à disposition des postes de pêche adaptés.

L'étang du Mitant situé aux Teppes à Gergy est un étang appartenant à la Fédération de pêche de Saône-et-Loire et géré par la PERCHE. La pêche en étang est plus aisée qu'en rivière car le niveau d'eau est régulier tout le long de l'année d'où l'installation de celui-ci. De plus, on trouve peu de poste PMR dans le secteur.

Ce ponton est disponible à tous, mais avec la priorité aux personnes à mobilité réduite. Si une ou plusieurs personnes handicapées arrivent, merci de leur laisser la place disponible, de même que sur le parking.

Ce ponton a été financé par la Fédération Nationale de Pêche en France, la réserve parlementaire de Philippe BAUMEL et la Fédération Départementale de Saône-et-Loire pour un montant de 17 000 €. La société de Pêche « La Perche » espère que cet investissement sera bien utilisé et qu'aucune dégradation ne sera à déplorer. Nous en aurons peut être un jour besoin, nul ne sait ce que l'avenir nous réserve.



Concert de la Fanfare

Dimanche 5 novembre, le solo de Cléa millien sur Alléluia a résonné particulièrement pour les gergotins. Un après-midi plein d'émotions, tant pour les musiciens et notamment les plus jeunes, que pour le public que la surprise de la cornemuse a fini d'ébahir.

Comme une reconnaissance finale du travail accompli pour rénover l'église, la fanfare a répondu une fois encore positivement à l'association A.QUA.VIE pour donner un concert au profit de la restauration de l'église. Un concert inaugural en quelque sorte au sein de l'église rénovée, mais aussi final puisque la restauration est terminée. Merci à l'association et à la fanfare pour leur mobilisation tout au long de ces années.



Soirée Patois

Le public était au rendez-vous pour accueillir les conteurs patoisants Pierre Léger, Michel Limoges, et leurs collègues Christian et Gérard, dont la renommée dans la région n'est plus à faire, en matière de sauvegarde du patrimoine oral.

Une heure trente de savoureuses anecdotes locales et populaires, et de chansonnettes du temps passé où chacun a pu retrouver un peu de son enfance si celle-ci a eu le privilège de se passer dans un petit bourg rural de Bourgogne et de Franche-Comté.

Si nos aïeux n'avaient pas eu la chance d'aller à l'école, et ne savaient donc pas écrire, beaucoup avaient l'art de la transmission orale et régalaient l'assemblée lors de veillées conviviales.

Loin de vouloir instaurer une nouvelle épreuve au baccalauréat et à l'heure du multimédia, il est bon de ne pas oublier ses racines.

D'autres conteurs étaient présents ce soir-là, en spectateur, notamment Mireille et Michel, qui ont eu la gentillesse d'animer l'après midi du 25 octobre « Echaillage du maïs » et « confection et dégustation de gaudes » à la bibliothèque avec une douzaine de participants.

La soirée s'est achevée avec le verre de l'amitié, dégustation de sablés et gâteaux à la farine de gaudes réalisés par l'équipe bibliothèque.

Plusieurs ouvrages sont en exposition à la bibliothèque et disponibles au prêt : les contes de Panurge, le dictionnaire du langage populaire Verduno-Chalonnais, le patois bourguignon, etc.



À NOTER

Chroniques d'antan d'un ancien canton rural patoisant, réalisé par la Commission Culture et Patrimoine de Sennecey-le-Grand, n'est plus en vente pour le moment, mais fait partie du fonds de la bibliothèque de Gergy. Une deuxième édition est prévue. Des bulletins de souscription sont disponibles à la bibliothèque.

« La Bouge'otte »

La fête des voisins qui se déroula à Bougerot le 20 mai permit de réunir le haut et le bas du hameau, qui fût soudé par une grande amitié. En fin de soirée nous décidions d'organiser une fête de la musique sur la place.

Dans l'après-midi du vendredi 23 juin la structure fût montée, « La Feuille », très jolie scène prêtée par François où nos musiciens Nicole et Rémy « Bidouille et Coquillet » nous ont divertis toute la soirée. Surprenant une affiche : « hot dogs gratuits », personne n'y croyait ! et pourtant Jérôme en offrait généreusement une soixantaine.

Toute une équipe de bénévoles sympas a redonné vie au hameau, ce qui rappella à beaucoup le souvenir de la fête qui se déroulait le 2^e dimanche d'octobre. Après l'inauguration de cette soirée, où nous nous sommes rebaptisés « Bougerotines et Bougerotins » à la place de boquins, nous décidions de créer une association. Une réunion plus tard le bureau était voté et à la deuxième du 29 septembre 2017 le nom de l'association fût attribué : « La Bouge'otte » ainsi qu'un logo.

Le bureau est composé de :

- > **Christian MAZOYER**, Président
- > **Rémy GORDAT**, Vice-président
- > **Jocelyne MAYENOBE**, Secrétaire
- > **Richard BROWN**, Secrétaire adjoint
- > **Cyril GAIGHER**, Trésorier
- > **Emmanuelle VALENTIN**, Trésorière adjointe

L'association la Bouge'otte a pour but d'animer le hameau, de le faire bouger, de faire participer à sa manière chaque



habitant qui le souhaite à différentes manifestations, à des moments de partage, de solidarité, d'échange et de convivialité.

Symboliquement la date du 8 octobre 2017 a été fixée pour son démarrage.

Dire bonjour à ses voisins, aux gens de la rue, et à tout le hameau, c'est beau, nécessaire et utile surtout dans le monde actuel qui est plutôt tourné vers l'individualisme. C'est comme une fleur qui éclot dans un jardin en friche.

Porté par l'enthousiasme de toutes et tous nous souhaitons longue vie à notre association et une belle vie aux habitants de Bougerot.

Christian MAZOYER, Président

Fanfare de Gergy : une nouvelle présidente

Lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le 6 octobre 2017, Mme RAGEOT Myriam a repris la présidence de la fanfare de Gergy en succédant à Mme PERREAUT Pascale qui a tenu les rennes de l'association pendant 6 ans. La nouvelle présidente est secondée par M. Julien FOURNIER vice-président.

Lors de la réunion, la municipalité représentée par Lucette FEVRE PERRUSSON a remercié Mme PERREAUT pour son implication au sein de l'association et l'ensemble des musiciens pour le soutien et les présences aux manifestations de la commune.



Caisse d'Épargne

M. GONCALVES, directeur de groupe Chalon-Mâcon et la responsable de l'agence de Gergy ont souhaité rencontrer le maire fin août pour l'informer de la fermeture de l'agence Caisse d'épargne de Gergy au 1^{er} octobre 2017.

La municipalité a été très déçue par cette décision qui est justifiée selon les propos présentés par M. GONCALVES par une baisse de fréquentation de la clientèle dans cette agence, la mutation des banques vers le digital, les procédures de sécurité du groupe ne permettant pas de réduire le personnel à un employé et la restructuration de leurs agences.

Nous avons appris que les clients Caisse d'Epargne gérés dans cette agence ont reçu tardivement un courrier d'information relative à cette décision.

La Caisse d'Epargne se définit comme une banque proposant des produits et services bancaires adaptés aux besoins de la clientèle tout en privilégiant une relation de confiance et de proximité. Or cette démarche pénalise les habitants de Gergy et de ses alentours par la suppression de l'ensemble des services de proximité qu'offrait la Caisse d'Epargne (conseil, dépôt de chèques, distributeur...).

Le maire a adressé un courrier pour exprimer son vif mécontentement face à cette décision. Une réponse a été adressée par le groupe dans laquelle la Caisse d'Epargne maintenait sa position.

Halte-Garderie

Destinée aux enfants de moins de 4 ans, la halte-garderie s'adresse aux enfants avant la 1^{re} année de maternelle, en accueil occasionnel de 1 à 2 demi-journées/semaine ou une journée continue avec repas livré par un service de repas à domicile.

Accueil en période scolaire uniquement. La halte-garderie est ouverte le jeudi et vendredi de 9 h à 16 h 30.

Vous pouvez contacter la responsable Mme BOUE-LALOUÉL Dorothée au 03 85 98 12 98 pour plus d'informations.

Koï Art Nature

Stephen Lavisce est installé à Gergy depuis le 15 septembre 2017 sous l'enseigne **Koï Art Nature** (près de Gergy Flore). C'est l'opportunité d'être bien situé entre Chalon sur Saône et Beaune et de disposer rapidement d'un local avec parking qui a guidé son choix.

Seul enseigne en Saône-et-Loire à proposer de la carpe Koï, vous trouverez également dans son magasin tout le matériel nécessaire pour vos bassins : pompe, filtre, produit de traitement, produits pharmaceutiques, alimentation de qualité pour les carpes Koï.

Ces poissons aux couleurs variées peuvent vivre jusqu'à 30 ans et mesurer jusqu'à un mètre de long (selon la taille du bassin).

Stephen Lavisce les importe directement du Japon. Il s'y rend chaque année en octobre pour sélectionner les plus beaux spécimens.

Il vous propose également une étude complète pour vos bassins d'ornements (taille, oxygénation, filtration, nombre de poissons, volume d'eau...). Il conçoit, installe et entretient vos bassins sur un rayon de 200 km.

Son magasin est ouvert du mardi au vendredi de 14 h à 19 h et le samedi de 10 h à 18 h. Vous pouvez le joindre au 06 66 41 71 06.

Allez visiter son site : www.bassin-koï.fr

Une porte ouverte est prévue courant avril 2018.



Alexandra, Arbitre Féminine Fédérale 2

Licenciée au FLL Gergy Verjux depuis une quinzaine d'années, Alexandra COLLIN, 23 ans, masseur-kinésithérapeute, n'était pas vouée à devenir arbitre de football. C'est plutôt par hasard qu'elle a découvert l'arbitrage, qui est devenu une passion.

COMMENT VOUS EST VENUE CETTE PASSION POUR LE FOOTBALL ?

« Mon frère Florian jouait au football à Gergy. C'est en le voyant jouer que cela m'a donné envie. Son entraîneur de l'époque m'a alors dit de venir essayer. Cela m'a plu et l'année suivante, je signais ma première licence de foot en tant que joueuse. »

POURQUOI AVOIR CHOISI ENSUITE L'ARBITRAGE ?

« C'est le hasard le plus total. Il me fallait intégrer un club où il y avait une section féminine pour continuer à jouer (à partir de 13 ans les filles ne peuvent plus jouer avec les garçons). Châtenoy, seule possibilité pour moi, était trop éloigné de mon domicile. Alors le trésorier de mon club, Christian BARRAU, m'a proposé de passer les diplômes d'arbitrage. Je ne connaissais rien à cette activité. C'est lors d'un rassemblement au Creps de Dijon sous la houlette de Clément TURPIN que le déclic et la passion sont venus. »

QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS ET À QUEL NIVEAU OFFICIEZ-VOUS DÉSORMAIS ?

« Comme tous les arbitres, tout commence au niveau départemental. Après quelques années je suis devenue jeune arbitre de ligue (pour arbitrer les compétitions régionales des jeunes) puis j'ai été reçue au concours de jeune arbitre de la fédération qui m'a permis d'arbitrer des matchs de U17 et U19 Nationaux. L'année dernière, grâce au titre de Jeune Arbitre Fédéral, la FFF m'a sélectionné dans la catégorie espoirs féminins. Après 2 observations sur des matchs de D2 féminines et un test d'anglais j'ai obtenue une passerelle accélérée pour être



nommée Arbitre Fédérale Féminine 2 au 1^{er} janvier 2017. Parallèlement à ma carrière dans le foot féminin, j'évolue également dans le foot masculin, avec une promotion en juin 2017 qui me permet d'arbitrer le championnat de National 3 (anciennement CFA2). »

QUELS SONT VOS MEILLEURS SOUVENIRS ?

« Les années de Jeune Arbitre Fédérale m'ont permis d'arbitrer de parcourir la France entière, de découvrir une nouvelle ville chaque week-end, j'en garderai donc un très bon souvenir.

Je me souviens en particulier du match Nancy-Metz en U19 nationaux dans le stade Marcel Picot avec des centaines de spectateurs dans les tribunes et une ambiance extra pour un derby de jeunes !

L'année dernière j'ai aussi eu le plaisir d'arbitrer la finale du championnat de France U19 féminines qui opposait l'Olympique Lyonnais au Paris Saint Germain. »

Coupe de France de Monocycle

Kévin GAUDILLERE, 21 ans, vient de décrocher la première place de sa catégorie, le « Flat » au championnat de France.

Le « Flat » est une discipline où l'on cherche à enchaîner des figures, un peu comme un BMX. Ces figures ont des noms issus de l'anglais qui décrivent les différentes rotations du monocycle pendant le saut du rider au dessus de sa roue sans mettre le pied par terre.

Lui et ses amis de toujours, Luc HUGUENIN et Martin GROUILLON, ont pour objectif de faire bonne figure aux championnats d'Europe en Février à Cologne, et être aux mondiaux en Corée l'été prochain.

Pour le voyage et l'hébergement il reste à trouver le financement. Épaulé par des parents et des amis, ils sont à la recherche d'aides pour leur permettre de poursuivre l'aventure.

Souhaitons leur très belle réussite dans leur discipline.

Martin GROUILLON, Kévin GAUDILLÈRE et Luc HUGUENIN pratiquent le monocycle depuis plusieurs années au sein du Team Raconnay Family.

Leur terrain d'entraînement de prédilection : la rue Raffort, dans le hameau de Raconnay, où ils pratiquent le « flat ».



Pour les soutenir, une cagnotte en ligne :

<https://www.leetchi.com/c/projets-de-raconnay-family>



Martin GROUILLON, Kévin GAUDILLÈRE et Luc HUGUENIN

Sarl. VERMUSEAU
Réparation toutes marques



**MACHINES AGRICOLES
MOTOCULTURE**

Route de Chalon - 71590 GERGY
Tél : 03 85 91 61 64

DRAINVAC

ASPIRATION CENTRALISÉE
Sans aucune dégradation dans une maison finie TVA 10%
Installation maison neuve

03 85 44 23 97
SAS PAILLOUX - 33 RUE DE LA FERTÉ 71240 VARENNES LE GRAND



"Bien chez vous, Bien moins cher"



**Myriam vous coiffe
à domicile**

du Mardi au Samedi - 06 07 60 36 78 - 71590 Gergy

puget

CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE
PLIAGE SUR MESURE
DÉSAMIANTAGE

03 84 72 54 83
www.toiture-puget.com

SANITAIRE - PLOMBERIE - ZINGUERIE
Installation - Entretien - Dépannage



CHAUFFAGE CENTRAL
Installateur RGE - PG
Énergies renouvelables
Philippe MONIN

9, rue de la Bretonnière - Baignant
71350 ALLEREY-SUR-SAÔNE
Tél. : 06 09 80 76 97
e-mail : philippe.monin71@gmail.com
Site : www.philippemonin.fr



**ENTREPRISE PEPIN
TRAVAUX PUBLICS**
25 Route d'Osney
71590 Gergy

SIRET: 494.177.793.00010

Tel: 06/21/89/15/19

Mail: pepin.regis@sfr.fr



TOUS LES CONSEILS D'UN PROFESSIONNEL

GERGY autos

REPARATION TOUTES MARQUES

Pierre Poillot

7C, rue Mugnier
71590 Gergy

03 85 91 73 21
gergyautos@yahoo.fr

L'AGENCE DES **3** RIVIERES



Depuis plus de 15 ans
à vos côtés !

VOS **3** AGENCES :

VERDUN SUR LE DOUBS

PIERRE DE BRESSE

ST GERMAIN DU PLAIN

03.85.91.97.28
www.ag3r.fr

PERMANENCES DES ÉLUS

> Lundi de 17 h 30 à 18 h 30

M Gérard DUBIEF - Adjoint responsable des bâtiments et équipements sportifs

> Mardi de 17 h 30 à 18 h 30

Mme Lucette FEVRE PERRUSSON - Adjointe responsable de la vie associative et culturelle.

> Mercredi sur rendez-vous de 17 h 30 à 18 h 30

Mme Violaine GILLET - Adjointe chargée des affaires sociales et enfance jeunesse.

> Jeudi sur rendez-vous de 17 h 30 à 18 h 30

Mme Isabelle ROSSIGNOL - 1^{re} Adjointe, responsable de l'urbanisme, du bulletin municipal et de l'information.

> Vendredi sur rendez-vous de 17 h 30 à 18 h 30

M. Pierre HOSDEZ - Adjoint responsable de la voirie et des réseaux.

> M. Philippe FOURNIER, Maire, sur rendez-vous.

ASSISTANTE SOCIALE

Elle reçoit uniquement sur rendez-vous. Lui téléphoner au 03 85 87 65 10 au Centre Médico-Social - 4 Rue des Halles à CHAGNY

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales doivent être effectuées chaque année avant le 31 décembre.

Doivent s'y inscrire tous les nouveaux habitants et les jeunes non encore inscrits, qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 1^{er} mars 2018. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Attention ! Aucune inscription n'est faite d'office.

TÉLÉSURVEILLANCE

> **VITARIS** - Tarif mensuel : 25 € - Installation du matériel par un membre du CCAS et/ ou le Garde Champêtre et constitution du dossier administratif - Versement d'une subvention de 120 € à chaque personne abonnée.

> **PRÉSENCE VERTE** - Tarif mensuel : de 15,50 € à 30,50 € suivant les ressources - Plus intéressant pour les ressortissants MSA à faibles ressources - Frais d'installation 15,25 € - Versement d'une subvention de 120 € à chaque personne abonnée.

GARDERIE

Elle fonctionne chaque jour d'école le matin de 7 h 30 à 9 h et le soir (sauf mercredi) de 16 h 30 à 18 h 45.

HALTE GARDERIE

(enfants de 10 semaines à 4 ans)

Elle est ouverte le jeudi et vendredi de 9 h à 16 h 30. (03 85 98 12 98).

ESPACE MULTIMÉDIA

Les horaires et tarifs sont disponibles à l'espace multimédia (03 85 91 77 63).

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Temps d'accueil collectif lundi et mardi 9 h à 11 h 45. Permanences sur rendez-vous le lundi et mardi (03 85 98 12 97)

ACCUEIL DE LOISIRS LE MERCREDI

Il fonctionne le mercredi de 14 h à 17 h, (avec possibilité d'accueil à 13 h 30 jusqu'à 18 h 30).

TRANSPORTS URBAINS

Carnets en vente auprès de Mme HORIOT Edith, Bureau de Tabac.

MAISON DES JEUNES

Les horaires sont disponibles à la maison des jeunes 03 85 91 68 96

BIBLIOTHÈQUE

Le mardi de 10 h à 12 h, mercredi de 14 h à 17 h 30, vendredi de 16 h 30 à 19 h et samedi de 10 h à 12 h.

OFFICES RELIGIEUX

Voir panneau d'affichage à l'entrée de l'église.

GENDARMERIE : 17

SAMU : 15

POMPIERS : 18 ou 112

CORRESPONDANT DE PRESSE

M. Éric FARION est à la disposition des particuliers et des sociétés, pour leurs manifestations. 03 85 91 73 51.

BANQUES

LA POSTE : bureau ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h. Levée du courrier 15 h 30 et le samedi 11 h.

COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

3 rue des Bordes 71500 LOUHANS du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30. Tél : 03 85 75 85 85.

A.D.M.R.

Aide à la famille et aux personnes âgées

8 bis, route de Verjux,

VERDUN-SUR-LE-DOUBS

Tél./fax : 03 85 91 85 53

Horaires d'ouverture du local :

les lundi, vendredi de 10 h à 12 h et 14 h à 17 h et Mercredi, jeudi 10 h à 12 h.

info.verdun-sur-le-doubs@admr.org

SERVICE REPAS A DOMICILE

LRD Services

16 bis Rue Théo Bretin - 71150 CHAGNY

03 85 94 89 39 ou 06 82 57 72 32 -

06 82 57 72 32

DÉCHETTERIES

Vous pouvez utiliser les déchetteries de la Communauté d'Agglomération CHALON-SUR-SAÔNE :

> Rue des Frères Lumière. Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le dimanche matin de 9 h à 12 h.

> ALLEREY-SUR-SAÔNE : À partir du 1^{er} octobre Lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h. (Fermée le lundi matin et vendredi toute la journée).

Service des Eaux

Lyonnaise des Eaux 0 977 408 408

Urgence Sécurité Gaz

Appeler GrDF au 0 800 47 33 33

(appel gratuit depuis un poste fixe)

Pour le raccordement au gaz naturel

Appeler GrDF (prix d'un appel local) au 0 810 224 000

Si vous avez un contrat de gaz naturel ou d'électricité Gaz de France DolceVita

09 69 324 324 (appel non surtaxé) ou

www.dolcevita.gazdefrance.fr

ERDF

Dépannage électricité ERDF 09 72 67 50 71

Nos très sincères remerciements aux annonceurs qui ont permis la réalisation de ce bulletin et des numéros précédents. Leur fidélité constitue pour nous le meilleur des encouragements, ainsi qu'à M. Eric FARION pour son concours occasionnel.

OCTOBRE ROSE

